



SAINT-POL-DE-LÉON

Le Mag

JOURNAL MUNICIPAL | N°106 | JANVIER-FÉVRIER-MARS 2023



Rassemblement contre les violences faites aux femmes 25 novembre 2022.



Préparons l'avenir !

Nombreuses sont les incertitudes et les contraintes auxquelles nous devons faire face : après deux années marquées par la crise sanitaire liée à la Covid, l'actualité internationale entraîne un contexte incertain (hausse de l'électricité et du gaz, inflation,...). Ces difficultés nous obligent à être proactifs pour faire émerger les projets aptes à maintenir et développer l'activité

économique. Mais aussi à apporter à la population les services qu'elle est en droit d'attendre pour pouvoir vivre ici, dans de bonnes conditions. Pour cela, les actions entreprises sont multiples : bien évidemment, l'accueil de la gendarmerie maritime rue de Verdun, la démolition de la friche rue de Brest, le démarrage des travaux du lotissement de l'Estran qui verra 25 nouvelles familles s'installer sur Saint-Pol, la réalisation du rond-point de Kerglaz en partenariat avec le département, la refonte de l'entrée de Kerglaz qui permet d'avoir un cheminement doux allant vers le centre-ville... Une métamorphose rendue nécessaire pour répondre aux attentes et donner un visage encore plus attrayant de notre ville afin d'inciter habitants et visiteurs à fréquenter nos commerces et nos services.

La culture se doit d'être un vecteur d'attractivité et permettre le développement économique : la création d'un spectacle de projection pour les fêtes de Noël permet d'attirer davantage de visiteurs afin de découvrir notre ville différemment et consommer dans nos commerces. Ceci n'a été possible que grâce à nos entreprises locales qui ont répondu favorablement à la sollicitation de la commune via un fonds de dotation. L'offre culturelle doit être accessible au plus grand nombre et la municipalité continuera sur cette ligne directrice avec le soutien des nombreuses associations qui s'engagent à nos côtés.

La qualité de vie au quotidien est un fil conducteur qui se décline dans chaque aspect de nos politiques. Je souhaite que Saint-Pol-de-Léon se montre exemplaire. Sur la question de l'accessibilité en poursuivant notre action avec le concours des associations. Sur l'égalité femmes-hommes, en sensibilisant et en sollicitant les plus jeunes (à l'instar du rassemblement contre les violences faites aux femmes dans le cadre du CLSPD). Sur le développement durable enfin, en développant des projets innovants comme les ombrières sur la place Loulou Castel.

Elus, agents, associations, habitants : nous avons chacun une carte à jouer. Toute la quintessence de la commune, de notre commune, c'est de faire les choses en commun.

Bonne et heureuse année 2023 à vous toutes et à vous tous ! Bloavez Mad !

Stéphane CLOAREC,
Maire de Saint-Pol-de-Léon

3 DOSSIER LUMIÈRES

VIE MUNICIPALE

6 RASSEMBLEMENT DU 25 NOVEMBRE | JOURNÉES UNIFORMES | BUDGET 2023 | COMMÉMORATION DU 4 AOÛT 1944

8 VIVRE À SAINT-POL MOBILITÉS

9 CULTURE FUTUR RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES | CONCOURS DE NOUVELLES | FÊTE DE LA MUSIQUE

10 AGENDA ACTUALITÉS CULTURELLES

12 HAUT LÉON COMMUNAUTÉ PLUI-H | ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE | LAEP

14 ACTION SOCIALE PROJETS PARTICIPATIFS | SEMAINE BLEUE | VOYAGE SÉNIORS

16 EN BREF

17 ECONOMIE COMMERCES

18 OPINION

19 ÉTAT CIVIL EN IMAGES

20 RENCONTRE CATE

Pour toute information, suggestion :
Ville de Saint-Pol-de-Léon
Service communication
Hôtel de Ville - Place de l'Évêché
29250 Saint-Pol-de-Léon
Tél. 02 98 15 85 00
communication@saintpoldeleon.fr
www.saintpoldeleon.bzh

Directeur de la publication Stéphane Cloarec Rédacteur en chef Bruno Corillon
Conception graphique et rédaction Service communication Impression Imprimerie du
Commerce Crédits photos Spectaculaires - dreamyart - sandsun (Couverture, p45) -
Spectaculaires (p.5) - Ville de Saint-Pol-de-Léon (p.2, p.3, p.6, p.7, p.14, p.15, p.18, p.19)
- arretonsviolences.gouv.fr (p.6) - Dmitrymoi (p.8) - Visual generation (p.9) - fr.freepik.
com - Wirestock (p.10-11) - Céline Conat (p.10) - JeanVes Le Pennec (p.10) - Max Lorieque
(p.10) - Caroline Boyfield (p.10) - Véronique Duprat (p.10) - EDMA (p.10) - Mich Maroney
(p.10) - Uni'vers'cène (p.10) - Jean-Pierre Francisoud (p.10) - Marita Production (p.10)
- Albert Pennec (p.11) - Département du Finistère (p.16) - David Happe (p.16) - Office
de Tourisme du Léon (p.17) - Osos Saint-Pol Ensemble (p.18) - vectorfusionari (p.19) -
IMAGINE (p.19) - CATE (p.20)

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier respectant les normes
environnementales.



UN RENDEZ-VOUS
CONÇU SUR MESURE
PAR UNE ENTREPRISE
BRETONNE
À SAINT-POL-DE-LÉON

Carole AUTRET, adjointe à l'animation de la ville, du patrimoine et de la culture, Benoît QUERO, PDG des Spectaculaires et Stéphane CLOAREC, Maire, ont présenté l'événement « Lumières » le mercredi 30 novembre 2022.

“Lumières, un spectacle unique de projection”

► Plus d'infos sur :
www.saintpoldeleon.bzh

À l'occasion des fêtes de fin d'année, notre Cathédrale et notre Hôtel de Ville s'habillent de Lumières ; un rendez-vous inédit organisé par la municipalité qui nous rassemble dans notre centre-ville autour de notre patrimoine.

LES 1000 ANS D'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE

Après 5 années de travaux sur le massif occidental de la cathédrale, la ville de Saint-Pol-de-Léon souhaitait célébrer l'événement. La municipalité avait cette volonté de travailler sur le patrimoine de façon moderne, innovante et dynamique. Un grand événement a été imaginé avec une mise en lumière animée.

UN RENDEZ-VOUS SPECTACULAIRE

Dès la prise de contact, Benoît QUERO, PDG des « Spectaculaires, Allumeurs d'images », s'est approprié le projet de la Ville. Il a été conquis par l'environnement saint-politain. Il a donc proposé une mise en lumière de la Cathédrale et de l'Hôtel de Ville afin de mettre en valeur le patrimoine local. Les animations ont été co-construites

avec les acteurs locaux. Pour élaborer le projet, Benoît QUERO s'est, en effet, appuyé sur des associations saint-politaines qui ont transmis des visuels. Il souhaite que les habitants s'approprient le spectacle comme à Landerneau et Trévarez où il officie déjà depuis quelques années.

Le spectacle s'adresse à tout public puisqu'il s'agit d'une mise en lumière poétique ancrée sur la richesse terrienne de Saint-Pol-de-Léon. Les quatre saisons sont représentées en matière florale et légumière. La scénographie met en valeur l'architecture et le terroir par la lumière.

Ce rendez-vous constitue un chemin des lumières où l'on peut déambuler de week-end en week-end, un triptyque Trévarez - Landerneau - Saint-Pol-de-Léon.

Lumières Un événement à partager en famille

REVITALISATION DU TERRITOIRE

Cet événement s'inscrit dans le projet municipal de revitalisation du coeur de la ville en lien avec les commerçants de Saint-Pol-de-Léon. Les finistériens peuvent se déplacer en nombre pour les animations de Noël. Ce « Rendez-vous » se fait en partenariat avec l'association des commerçants qui prévoit un programme d'animations pendant les fêtes de fin d'année afin de ravir petits et grands.

INVITATION AU VOYAGE POÉTIQUE

Afin de dynamiser le quartier piétonnier, la ville a décidé de symboliser les deux entrées. Deux porches végétalisés ont été aménagés rue Rozières et rue Saint Yves. Ils ont été réalisés par un artisan fleuriste de Roscoff « So'Coquelicot ».

Un manège a également été installé pour le plaisir des enfants. Les commerçants distribuent des tickets tout au long des vacances.

Fonds de dotation

La Ville a créé un Fonds de dotation qui regroupe des acteurs privés et publics engagés dans la vie et le développement de la Ville.

Il définit un programme de mécénat en faveur de projets d'intérêt général que ses membres souhaitent soutenir. Le spectacle « Lumières » bénéficie du financement de ce Fonds de dotation.

L'association des commerçants organise également une grande tombola avec vitrine dans le glacier de la Grand'Rue jusqu'au 31 décembre.

Le Père Noël déambulera dans les rues jusqu'au 24 décembre.

Enfin, les associations saint-politaines proposent à la vente vin chaud, crêpes... dans deux chalets mis à disposition par Bricomarché et Magasin Vert.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

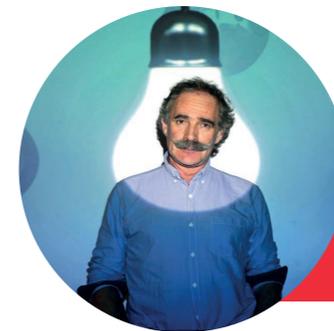
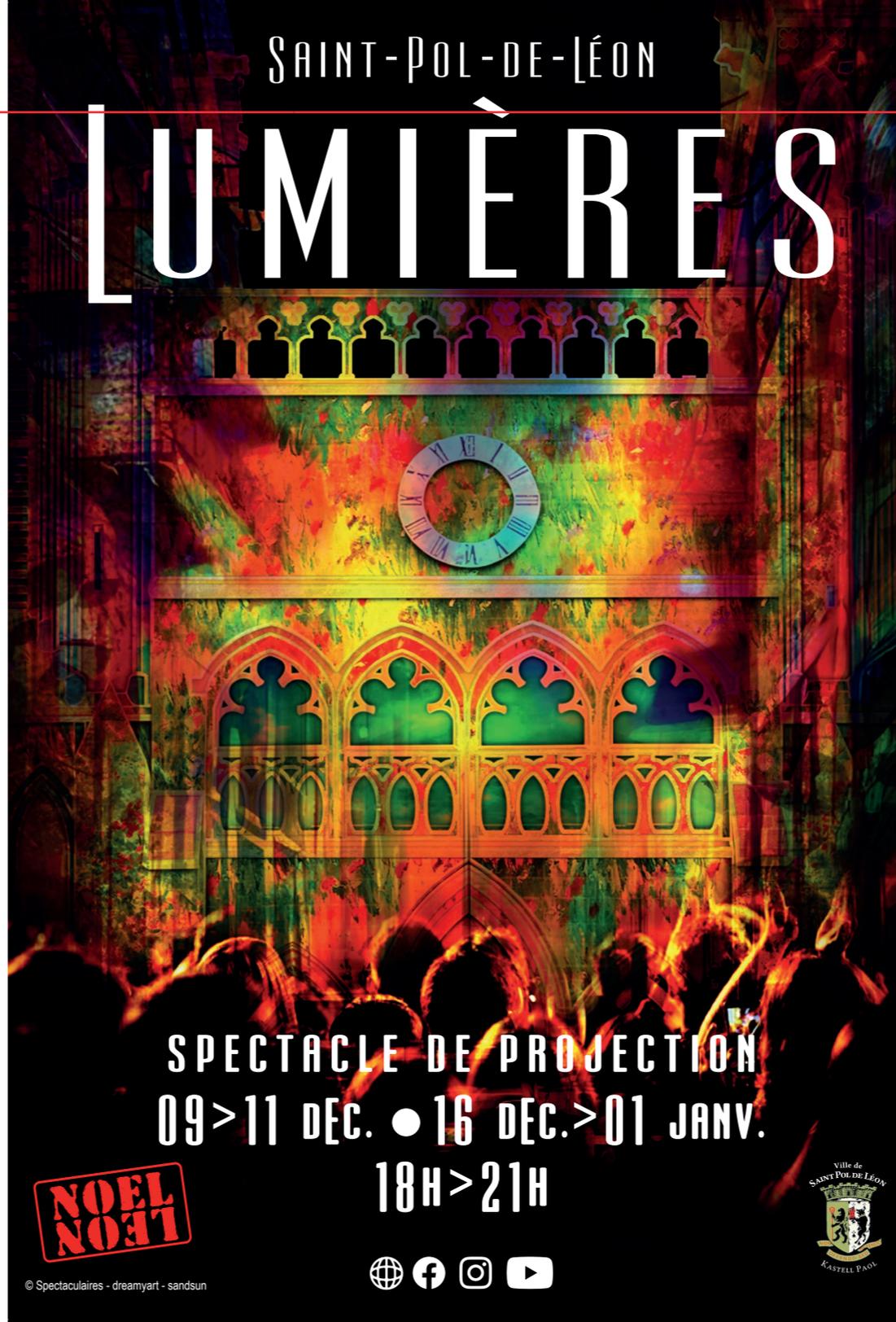
Dans le contexte actuel et afin de garder un côté festif des fêtes de fin d'année, Lumières et les illuminations de la ville, déjà peu énergivores, sont limitées. Nous estimons l'impact énergétique à moins de 400€.

LUMIÈRES EN PRATIQUE

- 9, 10 ET 11 DÉCEMBRE
de 18h00 à 21h00
- DU 12 AU 15 DÉCEMBRE
Pas de projection
- DU 16 DÉCEMBRE AU 1^{ER} JANVIER
de 18h00 à 21h00
- DURÉE DE CHAQUE PROJECTION
12 mn
- DÉBUT DE CHAQUE PROJECTION
Toutes les 30 mn

SAINT-POL-DE-LÉON

LUMIÈRES



BENOÎT QUERO
PDG des Spectaculaires,
a rendez-vous avec les saint-
politains depuis le 9 décembre.

À PROPOS DES SPECTACULAIRES

Au commencement, Benoît QUERO, fondateur et directeur de Spectaculaires "tombe" par un hasard de bricolage dans la fabrication de décors.

Ces décors appellent naturellement la mise en lumière...

C'est ainsi, chemin faisant et grâce à d'éblouissantes rencontres (en particulier avec Henry ALEKAN) qu'un projet, une équipe se mettent en marche avec l'idée de travailler dans l'univers des services au spectacle et à l'événement...

Spectaculaires est une société entièrement bretonne qui décline son activité autour de trois pôles :

- La création et la réalisation de spectacles et d'événements ;
- La prestation événementielle ;
- Le négoce et l'installation d'équipements scéniques et multimédias.

Spectaculaires est née en 1987. Elle emploie 32 collaborateurs permanents et 182 intermittents professionnels.

A titre d'exemple, la société a illuminé le Parlement de Bretagne, Brocéliande, Nancy, la Cathédrale de Kiev en Ukraine, la Villa Médicis à Rome, les Ateliers des Capucins à Brest, l'Umaid Palace à Jodhpur en Inde, la Centrale EDF Norte Fluminense du Brésil, le Palais de la Réunification à Hô-Chi Minh Ville au Vietnam, Nuit d'Hiver à Landerneau, les 60 ans du Radôme ...

► Retrouvez l'interview de Benoît QUERO sur :
www.saintpoldeleon.bzh





Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Collégiens, lycéens, commerçants, saint-politains s'étaient donné rendez-vous le 25 novembre pour dire STOP aux violences faites aux femmes.

En 2022, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a créé deux groupes de travail « Action à l'intention des personnes exposées à la délinquance pour améliorer la tranquillité publique » et « Action pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ». L'une des premières actions mises en place par ce groupe de travail a été de sensibiliser sur les violences faites aux femmes en proposant un rassemblement le 25 novembre, lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



Tous les participants avaient un point noir dessiné au creux de la paume de leur main gauche ; signe « J'ai besoin d'aide, je suis victime de violence ».

1200 personnes se sont réunies devant la chapelle du Kreisker pour une marche dans les rues de Saint-Pol-de-Léon, jusqu'à l'Hôtel de Ville. Stéphane CLOAREC, Maire de la ville, a pris la parole pour sensibiliser les jeunes sur les violences conjugales et intra-familiales. En France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon.

► Plus d'infos sur : www.saintpoldeleon.bzh



Journées uniformes

La prochaine action du CLSPD aura lieu les 16 et 17 mars avec l'organisation des « Journées Uniformes » à l'espace culturel Michel Colombe. Cette opération est destinée à présenter aux élèves des établissements scolaires les métiers de la Police Nationale, des services pénitentiaires, des services de secours, de la gendarmerie, des corps de l'Armée, des Douanes et Droits Indirects, de l'Office Française de la Biodiversité et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

► Plus d'infos sur : www.saintpoldeleon.bzh

Commémoration du 4 août 1944

Le 4 août 2024, Saint-Pol-de-Léon commémorera le 80^{ème} anniversaire des événements tragiques survenus à l'été 1944. Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir à cette célébration. Gilles Grall, auteur du livre « Saint-Pol-de-Léon, été 1944 », le service culturel de la ville, les écoles et différentes associations saint-politaines participent à cette réflexion.

Vous souhaitez apporter votre témoignage (photos, écrits, ...), contactez les services de la Ville.

► Ville de Saint-Pol-de-Léon
02 98 15 85 00 - mairie@saintpoldeleon.fr

Budget 2023

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a été présenté le 30 novembre.

Le budget 2023, dont le vote aura lieu le 1^{er} février, est marqué par l'inflation et la hausse des coûts énergétiques. L'auto-financement de la ville va se réduire. Néanmoins, elle n'envisage pas d'action sur le taux de fiscalité.

Malgré les augmentations de coût dès 2022, la situation budgétaire de la ville reste sereine. L'indicateur privilégié est la capacité de désendettement (capital restant dû au 31 décembre / épargne brute) : à la fin de 2022, elle sera aux alentours de 6 ans, bien en dessous du seuil de vigilance fixé à 10 ans.

Pour l'année 2023, l'épargne brute diminue sous l'effet de l'inflation notamment de l'énergie. Saint-Pol-de-Léon va néanmoins continuer à investir. 2,5 millions d'euros de dépenses d'équipement sont prévus au budget 2023 :

- Rénovation du groupe scolaire avec un démarrage des travaux à l'été 2023 ;
- Projets de voirie (rues du Séminaire, de Lantrennou, de Roscoff...);
- Aménagements sportifs et culturels : création de 2 courts de Padel.

Concernant le budget annexe « Eau et Assainissement », des programmes d'investissement seront proposés au vote sur les trois dernières années d'exercice de la compétence : 456 000€ par an pour l'eau et 500 000€ par an pour l'assainissement.

Les programmes seront financés sans augmentation des tarifs de la part communale des redevances de l'eau et de l'assainissement.

Enfin, 2023 devrait voir l'achèvement du lotissement de Kervarqueu et la livraison du lotissement de l'Estran.

“ Mobilités

Au titre du schéma communal des déplacements, de nombreuses actions sont menées à Saint-Pol-de-Léon. Retour ici sur deux dispositifs.



AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de l'action municipale en faveur de la transition écologique et de la pratique du vélo, la ville de Saint-Pol-de-Léon a mis en place en novembre 2020 une aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Ce dispositif a permis à 184 saint-politains de bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo soit 18 400€ versés par la ville.

Le dispositif se poursuit. Pour solliciter une aide communale, informez-vous des conditions à respecter sur le site www.saintpoldeleon.bzh ou en mairie.

EN CHIFFRES

Depuis novembre 2020 :

- 184 bénéficiaires
- Âge moyen de l'acheteur : 56 ans
- Coût moyen du vélo : 1 434€

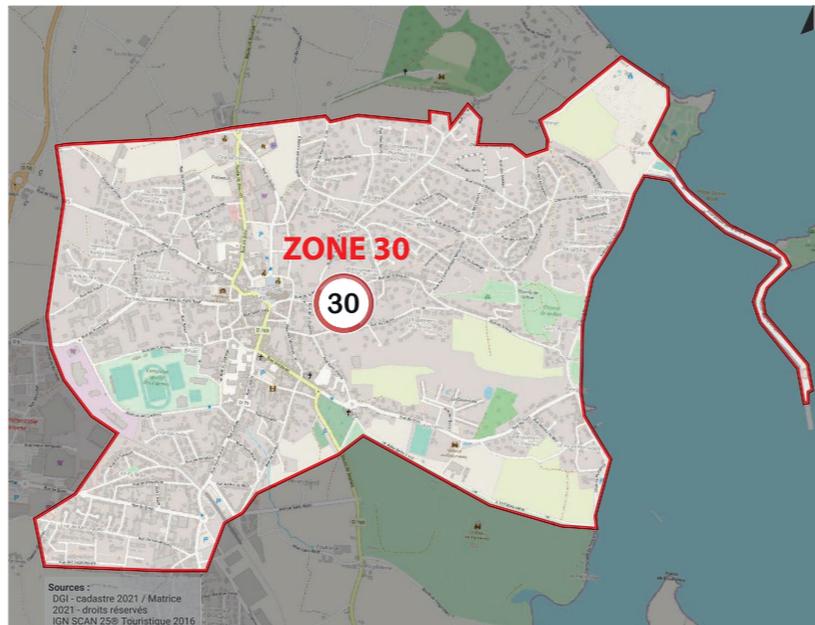
Cette aide d'un montant de 100 euros concerne l'achat de vélos électriques neufs dans la limite de deux cycles par foyer saint-politain.

ZONE 30

Depuis deux mois, la vitesse de circulation est fixée à 30 km/h en centre-ville. La volonté de la municipalité est de réduire la vitesse sur des axes très fréquentés, de diminuer les risques d'accidents et de favoriser la déambulation au cœur de la ville.

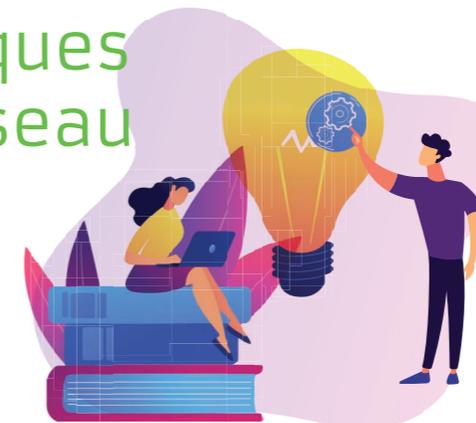
Des dispositifs de contrôle seront déployés dès janvier 2023.

► Plus d'infos sur : www.saintpoldeleon.bzh



Les médiathèques passent en réseau en 2023 !

Lancée depuis maintenant plus d'un an, la réflexion sur la mise en réseau des médiathèques de Haut-Léon Communauté, dont celle de Saint-Pol-de-Léon, va se concrétiser dès le printemps 2023.



EN QUOI CONSISTE CE RÉSEAU ?

La mission première d'un réseau de lecture publique est de renforcer la diffusion de la lecture auprès des populations d'un territoire et de participer activement à l'accès à la culture pour tous.

Tout en gardant la maîtrise de leurs orientations et de leurs projets, les bibliothèques mettront en commun un certain nombre de compétences et de moyens. L'objectif du réseau est donc de faire rayonner la culture sur le territoire et ainsi d'enrichir l'offre culturelle et de la rendre plus accessible encore.

Si le public bénéficie d'un service de proximité, il peut également profiter des richesses spécifiques et complémentaires de chaque bibliothèque.

LA MISE EN RÉSEAU : TOUT LE MONDE Y GAGNE !

- L'offre documentaire est enrichie et élargie grâce à un catalogue unique permettant une meilleure identification et localisation des documents ;
- L'accès aux documents est facilité grâce à la carte unique et au catalogue en ligne commun aux 14 médiathèques du territoire ;
- L'action culturelle est dynamisée avec des animations itinérantes et des partenariats sur certaines opérations ;
- Les règles de fonctionnement des différentes structures sont harmonisées de façon à créer une cohérence et une lisibilité du réseau (règles de prêt, pratiques professionnelles...).

Toute l'équipe de la médiathèque se tient à votre disposition pour vous expliquer le projet. Dès avril 2023, un guide du lecteur réseau ainsi que des rendez-vous de présentation des nouveaux services vous seront proposés.

► Médiathèque
02 98 69 14 74 - mediatheque@saintpoldeleon.fr

Concours de nouvelles

Le traditionnel concours de nouvelles proposé par la médiathèque est lancé. Ouvert à tous, il comporte trois catégories :

- Enfants jusqu'à 12 ans ;
- Ados de 13 à 17 ans ;
- Adultes.

Le règlement du concours est à consulter sur le site www.saintpoldeleon.bzh

Le suspense est entre vos mains, le sujet est libre. A vos crayons ! Déposez votre texte avant le 22 février.

La remise des prix se déroulera le samedi 18 mars à 11 h 00 à la médiathèque.

► Médiathèque municipale
Keroulas - 02 98 69 14 74
mediatheque@saintpoldeleon.fr

Préparons la prochaine fête de la musique

La Ville de Saint-Pol-de-Léon propose des scènes ouvertes le samedi 24 juin pour débiter la soirée de la Fête de la musique. De 17 h 30 à 20 h 30, plusieurs espaces au centre-ville seront mis à disposition des musiciens, des chanteurs, des groupes qui le souhaitent. Une vraie opportunité de se faire connaître.

Pour s'inscrire, contactez-nous !

► Service Culture et Animations
02 98 15 85 52 - ldeniels@saintpoldeleon.fr

OÙ S'INFORMER ?

www.saintpoldeleon.bzh

- Imagina
- Ville de Saint-Pol-de-Léon
- Culture SaintPoldeLéon

TST



THÉÂTRE

DUOS SUR CANAPÉ

Dimanche 8 janvier à 15 h 00
 Tarif : 8 €, gratuit -12 ans
 Tout public

► Association Sportive et Culturelle des Genêts d'Or & Uni'vers'cène
 06 60 78 98 26 / 06 25 19 82 76



HUMOUR • POÉSIE • JEUX DE MOTS

ROCA/WALLY

150 kg à deux,
 on vous en met un peu plus ?
 Samedi 11 février à 20 h 30
 Tarifs : 20 € à 30 €
 Tout public

► Service culture et animations
 Place de l'Évêché
 02 98 15 85 13
 culture@saintpoldeleon.fr



COMÉDIE BURLESQUE

AVEC VOUS JUSQU'AU BOUT

Les Frères Bugnon
 Samedi 11 mars à 20 h 30
 Tarifs : 8 € à 15 €
 Tout public

► Service culture et animations
 Place de l'Évêché
 02 98 15 85 13
 culture@saintpoldeleon.fr



COMÉDIE MUSICALE

LE MALADE IMAGINAIRE

EN LA MAJEUR
 Marilu Production
 Samedi 25 mars à 20 h 30
 Tarifs : 8 € à 15 €
 Tout public

► Service culture et animations
 Place de l'Évêché
 02 98 15 85 13
 culture@saintpoldeleon.fr

MAISON PRÉBENDALE



EXPOSITION

FIN D'ANNÉE AVEC LES ARTS

Céline Conaté, Jean-Yves Le Pennec, Max Loriquet, lauréats de l'édition 2021/2022.
 Jusqu'au 8 janvier
 Gratuit



EXPOSITION

QUATRE FEMMES DE L'INVISIBILITÉ À L'AFFIRMATION

Caroline Boyfield, Véronique Duprat, EDMA, Mich Maroney
 Dessin, aquarelle, acrylique, huile
 Du 3 au 26 février
 Gratuit

• Vernissage le samedi 4 février à 18 h 00

• Atelier de dessin au fusain le samedi 11 février de 14 h 30 à 16 h 00
 A partir de 16 ans, 10€ par personne
 Sur inscription par SMS au 06.37.60.50.45



EXPOSITION

ALBERT PENNEC

Photographie
 Du 25 mars au 30 avril
 Gratuit
 Vernissage le vendredi 2 mars à 18 h 30

► Maison Prébendale
 1 place de l'Été 44
 02 98 15 85 55 / 06 76 75 89 11
 laprebendale@saintpoldeleon.fr

Ouverture les mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

LUX IN TENEBRIS

Du 19 janvier au 16 mars
 Gratuit - Aux horaires d'ouverture

ANIMATION

LES RACONTINES

Chaque premier mercredi du mois, de 10 h 00 à 11 h 00
 Enfants de 4 à 8 ans
 Gratuit

LECTURE

BÉBÉS LECTEURS

Chaque premier jeudi du mois, de 10 h 00 à 11 h 00
 Gratuit - Sur inscription

ANIMATIONS

CAMPAGNE DE DON

DON DU SANG

Mardi 21 et mercredi 22 décembre de 9 h 00 à 13 h 00
 Espace culturel Michel Colombe
 Sur rendez-vous.

► EFS

02 98 44 50 77

CONFÉRENCES

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Tarif : 3 € / Gratuit pour les adhérents – Espace socioculturel Ti Kastelliz

- Lundi 23 janvier "La mémoire des landes" par François de Beaulieu
- Lundi 27 février "Kerguelen, le phénix des mers du sud" par Alain Boulaire

- Lundi 27 mars "Les relations entre la Bretagne et la Norvège du XVIIIe au XXe siècle : l'exemple du commerce de la rogue" par Pierrick Pourchasse

► Association Histoire et Archéologie
 02 98 28 03 40
 hist.archeo.stpol@gmail.com

CÉRÉMONIE DES VŒUX

VOEUX DU MAIRE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 6 janvier à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville.

LECTURE / YOGA

Samedi 11 février à 10 h 00 et 11 h 00
 Gratuit - Sur inscription

ANIMATION

ESCAPE GAME

Vendredi 20 janvier à partir de 17 h 30
 À partir de 13 ans
 Gratuit - Sur inscription

ÉCRITURE

CONCOURS DE NOUVELLES

Dépôts des nouvelles jusqu'au mercredi 22 février
 Remise des prix le 18 mars

ANIMATION

BRADERIE DE LIVRES

Samedi 4 février de 10 h 00 à 16 h 00 - Salle Michel Colombe

► Médiathèque municipale

Keroulas
 02 98 69 14 74

mediatheque@saintpoldeleon.fr

Ouverture le mardi de 10 h à 17 h, les mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 15 h à 19 h.

PLUi-H : Où et comment construire demain ?

C'est à cette question que répondra à terme le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) de Haut-Léon Communauté. Les 14 communes membres travaillent depuis plusieurs mois à la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

COMMENT PUIS-JE M'INFORMER SUR CETTE ÉTAPE CLÉ ?

Lancée dès le début de ce projet, la démarche de concertation se poursuit.

Les grandes lignes de la traduction réglementaire, c'est-à-dire les principales règles qui s'appliqueront demain à vos demandes d'urbanisme, ont été présentées lors de récentes réunions publiques et sont aujourd'hui accessibles sur le site www.hautleoncommunaute.bzh.

Une partie des documents de travail sera mise à disposition durant le mois de février 2023, sur le site internet de Haut-Léon Communauté et dans les communes, pour laisser la possibilité à chacun de faire part de ses remarques.

OÙ PUIS-JE FORMULER MES REMARQUES ?

Jusqu'à l'arrêt du PLUi-H qui marquera la fin de la phase d'élaboration (mars/avril 2023), vous pouvez vous exprimer :

- Dans les registres disponibles au siège de Haut-Léon Communauté et dans toutes les mairies ;
- Par courrier, adressé au Président de la Communauté de Communes ;
- Par courriel à pluih@hlc.bzh.

A noter que le dossier arrêté, complété des avis émis par les services de l'Etat (Préfet, Autorité environnementale) et les Personnes Publiques Associées (Région, Département, Chambres consulaires, pays de Morlaix et EPCI voisins...) sera soumis à une enquête publique en fin d'année 2023.

► **Haut Léon Communauté**
Anne KERBOURC'H - Responsable Aménagement du territoire
02 98 69 10 44
pluih@hlc.bzh

LES OUTILS DE LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

L'objectif de cette étape est de se doter de trois outils pour concrétiser les ambitions définies par les élus à horizon 2032 en matière d'habitat, d'équipements, d'économie, d'environnement, de mobilité...



Le zonage OÙ CONSTRUIRE ?

Il divise le territoire intercommunal en zones et secteurs aux caractéristiques spécifiques dans lesquels l'occupation des sols est soumise à des réglementations différentes.



Le règlement COMMENT CONSTRUIRE ?

Il définit les conditions applicables aux futures constructions (hauteur des bâtiments, alignement des façades par rapport à la rue, stationnement...) pour chacune des zones délimitées au plan de zonage.



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) QUELS SONT LES PRINCIPES A RESPECTER POUR INTÉGRER LES FUTURS SITES DE PROJET ?

Les OAP expliquent comment Haut-Léon Communauté souhaite encadrer l'aménagement de secteurs stratégiques donnés. Elles peuvent concerner des secteurs bâtis ou non, une ou plusieurs parcelles, quel que soit le ou les propriétaire(s) et leur statut : public ou privé.

Accompagnement au numérique

Les deux espaces France services de Haut-Léon Communauté et leurs partenaires accueillent au quotidien les usagers des quatorze communes du territoire.

Le défi ? Rapprocher les services administratifs des populations et les aider dans leurs démarches dématérialisées, tout en les accompagnant vers l'autonomie numérique. Et pour ce faire, l'inclusion numérique est l'un des axes de développement majeur, afin d'initier, de sensibiliser et de rendre les populations autonomes sur l'outil informatique.



DES ATELIERS DE PROXIMITÉ POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

C'est dans ce contexte que Haut-Léon Communauté a créé un poste de conseiller numérique. Dans le cadre du déploiement des missions attendues, différents ateliers prennent place sur les communes du territoire et dans les espaces France services. Désormais, les habitants de la communauté de communes peuvent bénéficier d'accompagnements gratuits sur les outils numériques.

Animés par la conseillère numérique, ces ateliers à thème se veulent pratiques et ont pour objectif d'accompagner les usagers à évoluer sur l'outil numérique et les rendre autonomes, pour, par exemple : être en capacité de gérer ses emails, télécharger des applications pour effectuer ses démarches administratives ou pour partir en voyage, gérer ses contenus et s'informer sur les usages (éco)responsables.

Ces ateliers ont lieu les **1^{er} et 4^{ème} mardis matin de chaque mois, sont sur inscription au 02.98.69.44.54.**

DES RENDEZ-VOUS MENSUELS ET SPÉCIFIQUES ORGANISÉS

En parallèle de ces ateliers numériques à thème, d'autres rendez-vous mensuels se tiennent quant à eux à Cléder ou Saint-Pol-de-Léon :

- **Cafés Numériques** : le 2^{ème} jeudi du mois ; co-animés avec les partenaires locaux ;

- **Actions avec l'Equipe Emploi** : les semaines impaires ;
- **Boost'Emploi** : dispositif porté par la Mission Locale, à destination des 16 – 26 ans en recherche d'emploi.

DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES SUR RENDEZ-VOUS

Pour accompagner les usagers sur l'utilisation des outils numériques, la conseillère propose également, **sur inscription**, des permanences hebdomadaires, les **mardis après-midi à l'espace France services à Saint-Pol-de-Léon** et les **jeudis après-midi à l'espace France services à Cléder**.

A l'occasion de ces rendez-vous, différentes thématiques peuvent être abordées : téléchargement d'applications, prise en main de la boîte mail, création d'espaces en ligne (hors démarches administratives) ...

Le programme mensuel des rendez-vous numériques est disponible sur www.hautleoncommunaute.bzh ou à l'accueil des espaces France services.

► **Haut-Léon Communauté**
Louise LAMPIRE - Conseillère numérique
02.98.69.1044 (Saint-Pol-de-Léon)
02.98.69.44.54 (Cléder)

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Retrouvez le calendrier 2023 des permanences sur le site www.hautleoncommunaute.bzh.

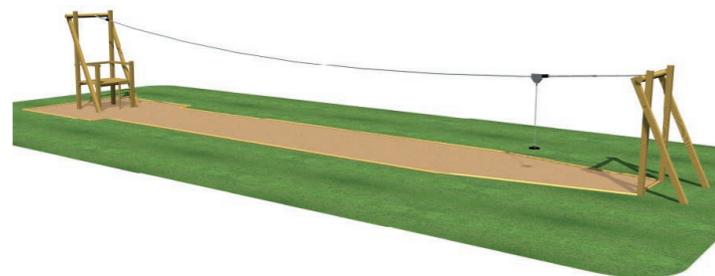


Projets participatifs édition 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale relance « Un projet pour ma ville » sur le thème de « l'amélioration du cadre de vie ». L'enveloppe allouée est reconduite à hauteur de 20 000 euros comprenant la main d'œuvre et la pose pour la mise en place d'un projet sur l'année 2023.

UN PROJET POUR MA VILLE EN 2022

C'est une tyrolienne de 25 mètres de long qui sera posée en décembre 2022. L'objectif de ce projet selon les porteurs était avant tout de redonner vie à une aire de jeux existante mais vieillissante et pouvoir valoriser l'emplacement du champ de la rive à mi-chemin du centre-ville et de la plage.



Nathalie COURANT, l'une des porteuses de projet de l'édition 2022, Nathalie QUEMENER, adjointe à l'action sociale, et Manon NESTOUR, responsable du CCAS de Saint-Pol-de-Léon, au Champ de la rive.

LA VILLE LANCE L'ÉDITION 2023

Pour l'édition 2023 et après consultation des membres du Comité de Pilotage (COFIL) et du service technique de la commune, le calendrier sera identique à celui de l'année dernière :

- Du 1^{er} janvier au 31 mars : appel à projets ;
- Fin mars : étude de recevabilité par l'ensemble du COFIL et sélection des 3 projets ;
- Du 1^{er} avril au 31 mai : vote des saint-politains pour leur projet coup de cœur ;
- Juin 2023 : dépouillement en présence des trois porteurs de projets retenus et annonce du lauréat ;
- De juillet à décembre : mise en œuvre du projet par le service technique communal ;
- Décembre : Inauguration.

L'ensemble des informations est disponible sur le site de la ville, à l'hôtel de ville et auprès du Centre Communal d'Action Sociale qui se rendra disponible pour répondre à toutes interrogations.

N'hésitez pas ! Tous les projets respectant le cahier des charges feront l'objet d'une étude et d'un accompagnement !

► Centre Communale d'Action Sociale

02 98 69 10 44

www.saintpoldeleon.bzh



Retour sur la semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue 2022, Nathalie QUEMENER et Manon NESTOUR ont fait le choix de proposer aux séniors une activité sortant de l'ordinaire, une initiation au Surf.

Cette action s'est déroulée en partenariat avec l'école de Surf « Dossen Surf School » le 4 octobre dernier.

Un pari risqué, une superbe expérience sportive et surtout humaine, de la découverte et des rires !

C'est certain pour la semaine bleue 2023, d'autres activités originales, brisant les préjugés et créatrices de liens seront de nouveau proposées !

Voyage séniors

Au vu des retours extrêmement positifs des 38 séniors qui ont pu partir à l'Île de Ré en septembre dernier, la Ville souhaite reconduire son conventionnement avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) sur 2023.

Un goûter aura lieu courant janvier-février 2023 durant lequel 3 destinations seront présentées par les lycéens du Kreisker (section AGORA). Les dates seront précisées ultérieurement.



Où déposer vos portables usagés ?

100 millions de mobiles restent inutilisés dans les foyers français !

Le Conseil départemental et l'Association des maires du Finistère, organisent une collecte des portables usagés jusqu'au 21 janvier 2023. En fonction de leur état, les portables collectés seront soit reconditionnés, soit recyclés, contribuant ainsi à une économie plus circulaire.

Un point de collecte est à votre disposition à l'Hôtel de Ville.

Finistère Penn-ar-Bed

VOUS L'AVEZ AIMÉ ? VOUS L'AVEZ QUITTÉ ?

IL EST TEMPS DE LE RECYCLER

LE DÉPARTEMENT COLLECTE VOS MOBILES DU 21 NOVEMBRE 2022 AU 21 JANVIER 2023.

orange | AMF29 | Points de dépôts sur finistere.fr/recyclage-mobiles

Votez pour le plus bel arbre de l'année !

Un robinier du XVII^{ème} siècle situé à Saint-Pol-de-Léon représente la Bretagne au concours du «plus bel arbre de l'année».

Pour soutenir l'arbre saint-politain, rien de plus simple, rendez-vous sur l'adresse ci-dessous :

<https://www.arbredelannee.com/candidatures/candidature-happe-david>



À découvrir...

VOUS VENEZ D'OUVRIR ?

La ville de Saint-Pol-de-Léon offre la possibilité d'une publication d'encart dans le bulletin d'informations municipales. Ces encarts sont proposés aux commerçants, artisans, entrepreneurs nouvellement installés sur la ville ainsi qu'aux repreneurs d'une activité existante.

► **Service communication**
02 98 69 10 44
communication@saintpoldeleon.fr



Jérémy Coaching

Diplômé d'état d'une licence STAPS dans l'entraînement sportif, Jérémy intervient auprès des particuliers afin de proposer des séances de coaching sportif adaptées à leurs objectifs (perte de poids, renforcement musculaire, remise en forme). Après un bilan personnalisé, les séances se déroulent au domicile du particulier en fonction de ses disponibilités.

► **Saint-Pol-de-Léon**
06 79 45 45 40 - jerem-29@hotmail.fr
<https://jerem-29.wixsite.com/jeremy-coaching>
Facebook : @Jérémy Coaching



Bocher Couverture

L'entreprise Bocher Couverture intervient pour tous types de travaux de couverture et de zinguerie : réalisation et réparation de toits en ardoise ou en zinc, pose de gouttières et de fenêtres de toit.

► **La Magdeleine - Route de Morlaix - Saint-Pol-de-Léon**
07 65 84 10 99
sarlbocher@outlook.fr

Orthoptistes Balluais - Le Gad

Les deux orthoptistes collaborent avec les ophtalmologistes du centre Ophtabaie à travers des protocoles de coopération dans le but de faciliter l'accès aux soins visuels en parallèle des suivis de rééducation.

► **24, rue de Plouéan - Saint-Pol-de-Léon**
02 98 79 62 50



Le coin des curieux

Magasin de jeux de sociétés pour tous les âges et des jouets fabriqués en France et en Europe.

► **6, rue Général Leclerc - Saint-Pol-de-Léon**
Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi.
02 98 78 33 73
lecoindescurieux29@gmail.com
Facebook : Le coin des curieux



Nouveau site internet

Le nouveau site internet a été lancé le vendredi 9 décembre, à l'occasion du lancement des Lumières.

QUELLES NOUVEAUTÉS !

Ce site internet, plus moderne, plus vivant, plus interactif, avec une nouvelle charte graphique veut se rapprocher des saint-politaines et des saint-politains et devenir un outil qui simplifie l'ensemble de nos démarches.

Soucieux de notre identité bretonne, nous faisons le choix de faire évoluer l'adresse du site : www.saintpoldeleon.bzh.

Nous vous invitons à parcourir les 3 principales rubriques : Vie quotidienne, Vie municipale et Vie touristique et vous pourrez en quelques clics retrouver l'ensemble des informations et des liens vers nos partenaires.

Ce site évolutif vous proposera rapidement de nouveaux services.

Un grand merci au service Communication et à très bientôt sur notre nouveau site.

► **Bruno Corillion**
Conseiller délégué à la communication



Favoriser l'implantation de voies cyclables, c'est bien, construire en concertation un plan de circulation, c'est mieux.



Excellente année 2023 à toutes et tous.



► Les élus d'Osons Saint-Pol Ensemble



Bienvenue aux p'tits léonards

Billie, Hannah MILIN, née le 26 janvier 2022

Zora, Cathy, Sira LEBIGRE, née le 8 septembre 2022

Alice MORIAU, née le 6 octobre 2022



Ils se sont unis

Raphaël JOSIEN et Anna THIERRY

Stéphane CUEFF et Fabienne PRIGENT

Gabin Serge Paul GOUTY et Camille Sophie Marie GICQUEL

PISTE PIERRE-AMBROISE BOSSE EN IMAGES

Le samedi 5 novembre 2022 a marqué une nouvelle étape dans l'histoire de la piste d'athlétisme en portant officiellement le nom d'un grand champion : Pierre-Ambroise Bosse, athlète spécialiste du 800 mètres.

Son palmarès

- Champion d'Europe junior sur 800 mètres en 2011
- Champion de France sur 800 mètres en 2012
- Champion d'Europe junior sur 800 mètres en 2013
- Champion du Monde sur 800 mètres en 2017





CATE Comité d'Action Technique et Economique 40 ANS DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Interview de Damien Pengully, Directeur

«Le Caté a testé et a validé de nombreuses innovations par l'expérimentation. Nos objectifs sont les mêmes depuis 1982.

Aujourd'hui, la priorité est de limiter l'impact environnemental et de répondre à la demande sociétale. Nous mettons en œuvre des programmes de recherche appliquée afin de répondre à ces enjeux, tout en créant de la valeur pour les producteurs, les filières. De nombreuses cultures ont débuté au Caté. Citons par exemple le brocoli, le chou-fleur romanesco, les choux fleurs de couleur (orange et violet), le champignon shii-také...

Aujourd'hui, 23 personnes dont 10 ingénieurs réalisent des actions de recherche appliquée pour les légumes de plein champ, les légumes sous abris, l'horticulture ornementale et les champignons cultivés.»

«La station expérimentale est membre du phytopôle. Nous ne sommes pas isolés. Avec Vegenov, l'OBS (création et multiplication des variétés), l'ISFFEL, la Chambre d'agriculture, les Organisations de Producteurs, nous faisons partie d'un collectif au service des producteurs, des filières et de notre territoire. Ensemble, nous avons les moyens de répondre aux multiples enjeux de demain.»

«Les principaux enjeux sont de produire de manière écoresponsable. Pour cela, il faudra répondre aux enjeux actuels et de demain comme la limitation des intrants (produits phytosanitaires, engrais azoté...), les économies d'énergie et l'adaptation face au changement climatique. Il sera obligatoire de créer et maintenir de la valeur sur notre territoire, rendre les métiers attractifs et réduire la pénibilité du travail, renouveler les exploitations...»

Les missions du CATE :
Conduire des programmes de recherche appliquée :

- Légumes plein champ ;
- Légumes sous abris ;
- Horticulture ornementale ;
- Champignons cultivés.